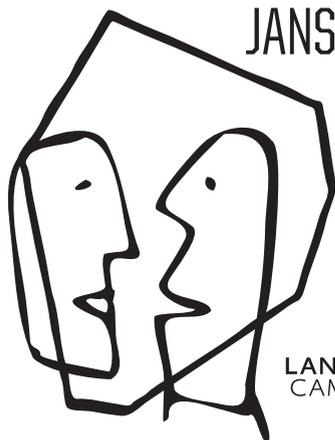


LE
MULTILINGUISME
URBAIN
LE CAS
DE BRUXELLES
RUDI
JANSSENS



LANNOO
CAMPUS

Traduit du néerlandais par DATA TRANSLATIONS International
Maquette de couverture et mise en pages: Stéphane de Schrevel
© Rudi Janssens et les Editions Lannoo sa Tielt, 2013.

RacineCampus fait partie de la division livres et multimédia
des Editions Lannoo sa. Tous droits réservés.

Éditions Racine
Tour & Taxis
Entrepôt Royal
86C, Avenue du Port
B-1000 Bruxelles
www.racine.be – www.lannoocampus.be

ISBN 978 94 014 1853 9
NUR 740 / 758
D/2014/45/285

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement, sous
quelque forme que ce soit (photocopie, duplicateur, microfilm
ou tout autre procédé analogique ou numérique) sans une
autorisation écrite de l'éditeur.

Cette publication a été rendue possible grâce au soutien du
gouvernement flamand.



SOMMAIRE

7 1 LE BAROMÈTRE LINGUISTIQUE DU BRIO

- 7 1.1 UNE DÉCENNIE DE BAROMÈTRES LINGUISTIQUES**
- 9 1.2 MÉTHODOLOGIE**
- 11 1.3 MESURER LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE : QUELQUES CONCEPTS DE BASE**

16 2 LES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES : UN APERÇU GÉNÉRAL

35 3 LES LANGUES PARLÉES À LA MAISON

- 35 3.1 LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON : LA LANGUE AVEC LAQUELLE ON A GRANDI**
- 40 3.2 L'EMPLOI DES LANGUES AU SEIN DE LA FAMILLE ACTUELLE**
- 45 3.3 LE TRANSFERT LINGUISTIQUE INTERGÉNÉRATIONNEL**

52 4 LA LANGUE ET L'ENSEIGNEMENT

- 52 4.1 LA RELATION COMPLEXE ENTRE LA LANGUE ET L'ENSEIGNEMENT**
- 54 4.2 LE PARCOURS ÉDUCATIF ET LES ANTÉCÉDENTS LINGUISTIQUES**
- 59 4.3 LE CHOIX DE LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT DES ENFANTS**
- 64 4.4 L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT À BRUXELLES SUR LE PLAN LINGUISTIQUE**

69 5 L'EMPLOI INFORMEL DES LANGUES

- 69 5.1 L'EMPLOI DES LANGUES DANS UN CONTEXTE INFORMEL**
- 69 5.2 L'EMPLOI DES LANGUES ENTRE AMIS**
- 71 5.3 L'EMPLOI DES LANGUES DANS LE VOISINAGE**
- 79 5.4 L'EMPLOI DES LANGUES AU SEIN DE LA VIE ASSOCIATIVE**
- 82 5.5 LA LANGUE ET LES MÉDIAS**

92 6 LA LANGUE DANS LE MONDE DU TRAVAIL

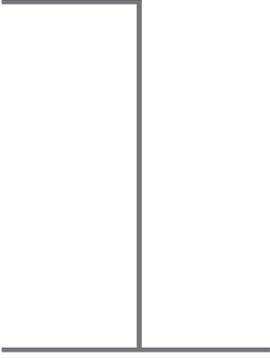
- 92 6.1 LES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES DES BRUXELLOIS PROFESSIONNELLEMENT ACTIFS**
- 95 6.2 L'EMPLOI EXTERNE DES LANGUES**
- 98 6.3 L'EMPLOI DES LANGUES DANS LES CONTACTS INTERPERSONNELS EN INTERNE**
- 101 6.4 L'EMPLOI FORMEL DES LANGUES EN INTERNE**
- 102 6.5 L'EMPLOI GÉNÉRAL DES LANGUES DANS LES ENTREPRISES BRUXELLOISES**

104 7 L'EMPLOI FORMEL DES LANGUES

109 8 LA LANGUE ET L'IDENTITÉ

- 109 8.1 IDENTITÉ ET IDENTIFICATION**
- 114 8.2 L'IDENTIFICATION À DES CONCEPTS GÉOGRAPHIQUES NON LINGUISTIQUES**
- 120 8.3 L'IDENTIFICATION À DES CONCEPTS LIÉS À LA LANGUE**
- 125 8.4 L'IDENTIFICATION NÉGATIVE**
- 130 8.5 LA RELATION ENTRE L'IDENTIFICATION ET LA PERCEPTION POLITICO-LINGUISTIQUE**
- 134 8.6 LA LANGUE ET L'IDENTITÉ, UNE ANALYSE PLUS APPROFONDIE BASÉE SUR QUELQUES GROUPES SPÉCIFIQUES**

145 9 CONCLUSIONS



LE BAROMÈTRE LINGUISTIQUE DU BRIO

— 1.1 UNE DÉCENNIE DE BAROMÈTRES LINGUISTIQUES

En 1997, soit 50 ans après le dernier recensement linguistique, le Centre d'Études interdisciplinaires de Bruxelles de l'époque, prédécesseur du BRIO actuel, se lançait dans la préparation d'un premier baromètre des langues. Cette première étude scientifique tentait de dresser un aperçu représentatif de la situation linguistique à Bruxelles. Une étude linguistique n'est toutefois pas un recensement linguistique. Dans le contexte historique belge, comme actuellement au sein des différents pays de l'ex-Yougoslavie (voir Janssens, 2011) où l'Union européenne impose de telles études afin de déterminer les rapports de force ethniques et/ou linguistiques locaux, un recensement linguistique est un instrument politique dans le cadre duquel la population est interrogée à propos de son emploi des langues. Les réponses se limitent alors aux catégories fixées par les pouvoirs publics et le résultat entraîne des effets sur l'emploi des langues officielles dans une commune ou région particulière. La réponse implique des conséquences sur le plan politique, raison pour laquelle une telle approche peut aboutir à un référendum. Dans les pays d'immigration tels que la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie et les États-Unis, des pays ayant – et ce n'est pas un hasard – l'anglais pour langue dominante, les données linguistico-démographiques sont plutôt orientées vers le recensement de la population multiculturelle et sont notamment exploitées pour établir

la politique en matière d'égalité des chances, d'enseignement et de santé. Cette étude n'entend pas se limiter à l'emploi des langues et pose dès lors des questions sur d'autres caractéristiques d'ethnicité afin d'obtenir un aperçu de la diversité au sein de la population, ce qui n'est pas une évidence d'un point de vue méthodologique (Kertzer & Arel, 2002; Aspinal, 2012). Une telle approche renvoie implicitement à une problématisation de la manière d'aborder les différentes langues et cultures. En revanche, l'étude du baromètre des langues menée par le BRIO est une enquête dans le cadre de laquelle seule une partie représentative de la population est interrogée. En outre, l'étude ne repose pas tant sur les nombres mais plutôt sur les mécanismes sous-jacents à l'emploi des langues. Avant la création du concept d'étude du baromètre linguistique, divers mécanismes ont été mis en œuvre afin d'analyser le processus de déplacement des langues (voir notamment Louckx, 1982 et De Metsenaere, 1988), mais il manquait un aperçu d'ensemble. Dans le contexte des réformes institutionnelles de 1989 et de 1993 et d'une migration croissante depuis l'étranger, le baromètre linguistique poursuivait les objectifs suivants : dresser une image représentative des rapports linguistiques à Bruxelles dans toute leur complexité, définir clairement les dynamiques à la base de ces rapports linguistiques et comprendre la relation entre la langue et l'identité. Ce troisième baromètre linguistique repose aujourd'hui encore sur ces objectifs.

Néanmoins, les accents se sont déplacés au fil des ans. Le premier baromètre linguistique (TB1, Janssens, 2001; collecte de données 1999–2000) est considéré comme un travail d'avant-garde, tant sur le plan du financement qu'en termes de réalisation. En raison du manque absolu de données fiables et de la sensibilité politique du sujet, l'accent a surtout été placé sur le premier objectif et l'étude a acquis le caractère d'une mesure de référence. La question la plus récurrente lors de la présentation de l'enquête fut donc la suivante : « Combien de Flamands y a-t-il à Bruxelles ? » Le résultat était néanmoins sans équivoque : Bruxelles n'était plus une ville composée de deux communautés linguistiques comptant exclusivement des francophones et des néerlandophones. Le deuxième baromètre linguistique (TB2 Janssens, 2007; collecte de données 2005–2006) a fourni un premier point de comparaison et a, par conséquent, permis d'acquérir une meilleure compréhension du deuxième objectif. Son principal constat était la croissance de la diversité linguistique et la diminution de la polarisation, qui a eu pour effet de donner davantage d'oxygène au néerlandais. Aussi, les néerlandophones se sont-ils mis à utiliser de plus en plus leur langue dans la vie quotidienne. Le statut du néerlandais a progressé en tant que langue d'enseignement et économique, la langue de Vondel ne se limitant désormais plus à la langue parlée à la maison par une minorité flamande. Nous en sommes aujourd'hui au troisième baromètre linguistique (TB3; collecte de données 2011–2012). Dans un Bruxelles encore plus plurilingue et multiculturel, le rapport entre la langue et l'identité et un « sentiment d'appartenance » occupe une position de plus en plus centrale tant dans

le discours scientifique que politique. Dans une ville multiculturelle perçue selon une double pensée communautaire, le lien entre les langues et l'identité est essentiel. Cette étude met principalement l'accent sur l'approche de la diversité linguistique.

La finalité du baromètre linguistique mené par le BRIO ne se limite pas à l'utilisation de l'instrument en tant que tel, mais sert de fondement à un programme de recherche scientifique qui, se basant sur les résultats des baromètres linguistiques, se penche davantage sur un certain nombre d'évolutions fondamentales dans le cadre desquelles le plurilinguisme en milieu urbain joue un rôle important. Il a notamment permis de mener une étude sur la migration, les mouvements de déménagement, l'enseignement, les médias ...

— 1.2 MÉTHODOLOGIE

La force, mais aussi la faiblesse compte tenu de l'aspect financier inhérent à l'approche méthodologique, réside dans le fait que l'étude du baromètre linguistique du BRIO repose sur un sondage face-to-face d'un échantillon représentatif de la population majeure bruxelloise. Dans ce cadre, un échantillon est prélevé dans le registre national sur la base de l'âge, du sexe, de la commune et de la nationalité. Les résultats sont de cette manière représentatifs au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale. Dans cette étude, le terme « Bruxelles » fait donc toujours référence à la Région et non à l'une de ses 19 communes. L'objectif de l'enquête n'est pas de dresser une comparaison scientifique entre les communes bruxelloises. Pour les besoins de l'étude, ses auteurs ont donc puisé dans un fichier d'adresses de 2 500 effectifs permettant d'obtenir un intervalle de confiance standard de 95 % avec une marge d'erreur de +/- 2 %. Trois personnes de réserve partageant des caractéristiques identiques ont été prévues pour chaque personne effectivement interrogée et pour remplacer celles qui ont refusé de participer ou qui avaient déménagé. Le questionnaire rédigé et validé par le BRIO était disponible en néerlandais, français, anglais et arabe. Les connaissances de l'équipe d'enquêteurs sont venues le compléter.

L'instrument qu'est le baromètre linguistique a été développé par le BRIO. Il se compose d'un groupe fixe de modules destinés à mesurer les antécédents pertinents des Bruxellois, leurs connaissances linguistiques, leur emploi des langues et leur comportement face à un certain nombre d'évolutions sociales liées au contexte linguistique. Divers sous-modules peuvent ensuite être ajoutés dans le but d'approfondir une facette particulière de l'emploi des langues. Ainsi, le premier baromètre linguistique s'est davantage penché sur l'emploi, alors que le deuxième était axé sur les cours de néerlandais. Pour sa part, ce troisième baromètre se concentre davantage sur la relation entre langue et identité.

Le travail de terrain du troisième baromètre a été effectué par la société MAS Market Analysis & Synthesis (Louvain) entre la mi-juin et la mi-décembre 2011. Outre la méthode PAPI (Paper And Pencil Interviewing), la méthode CAPI (Computer Aided Personal Interviewing) a été utilisée pour la première fois. Grâce à cette dernière, les réponses sont directement informatisées via Limesurvey. Dans un premier temps, l'échantillon complet, les effectifs et les personnes de réserve ont été contactés afin de savoir s'ils souhaitaient participer à l'étude. Les interviews, fixées après que les personnes contactées ont émis le souhait de prendre part à l'étude, ont duré en moyenne 35 minutes. Un total de 8 991 personnes ont été contactées dans le but de réaliser une étude représentative de 2 500 Bruxellois. Le tableau 1 dresse un aperçu des réponses des personnes sélectionnées dans le registre national.

Réponse	Nombre	%
Ont répondu à l'enquête	2.500	27,8
Ont refusé de participer	2.796	31,1
Adresse incorrecte (introuvable ou déménagement)	566	6,3
Injoignables	3.129	34,8
Nombre total	8.991	100

Tableau 1. Participation à l'enquête

Les données ont été traitées par SPSS. Afin de dresser un aperçu aussi représentatif que possible de l'emploi des langues, les auteurs ont utilisé un coefficient de pondération établi sur la base de la commune, du sexe et de l'âge au moment où l'échantillon a été réalisé, en tant que produit de leurs proportions respectives.

À travers la méthodologie suivie, nous avons tenté de faire correspondre au maximum l'étude à la réalité bruxelloise compte tenu des restrictions budgétaires de l'étude et de la période au cours de laquelle elle a été réalisée. Le fait qu'une approche méthodologique identique soit toujours suivie pour chaque baromètre des langues garantit la comparabilité des résultats. Toutefois, le fait que le formulaire n'ait été traduit que dans quatre langues a incontestablement fait en sorte d'exclure un certain nombre de personnes de l'enquête. Lorsque nous nous penchons sur les nationalités représentant plus de 1% des étrangers au sein de la population bruxelloise, les nationalités d'Europe de l'Ouest, ainsi que les Marocains et les Turcs sont représentées de manière proportionnelle, mais les Bruxellois d'origine polonaise, roumaine, bulgare et japonaise sont sous-représentés. Ceci conduit, d'une part, à une sous-estimation de la diversité de l'emploi des langues et de l'usage d'autres langues que le français, l'anglais, le néerlandais et l'arabe et, d'autre part, à une présence proportionnellement plus élevée de Belges dans le nombre total de personnes interrogées

(voir 1.3). Ces surreprésentations de répondants belges se sont également manifestées dans d'autres périodes de mesure¹. Étant donné qu'une évaluation sur la base de la nationalité, au vu des quatre échantillons, donnerait une image fortement faussée de la diversité linguistique, seule une traduction dans davantage de langues, moins courantes, pourrait réduire ce problème. Néanmoins, compte tenu du contexte financier de cette étude, cette option n'était pas envisageable. Le personnel des ambassades, les demandeurs d'asile toujours sur liste d'attente et ceux qui résident à Bruxelles uniquement de manière temporaire ou illégale étant exclus de la population interrogée, nous pouvons présumer que la diversité linguistique réelle est plus élevée encore que celle qui est mise au jour dans la présente étude.

— 1.3 MESURER LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE : QUELQUES CONCEPTS DE BASE

La diversité linguistique est un concept non seulement linguistique mais également sociopolitique. La langue ne prend tout son sens que dans son contexte politique et social. Celui-ci détermine le statut de la langue et le niveau de cohésion présent entre ses locuteurs. Outre un passé, des valeurs sociales et une religion partagés, la langue joue un rôle clé en tant que fondement de la *cohésion sociale* au sein d'une société urbaine. À Bruxelles, cette cohésion se concrétise notamment par l'institutionnalisation des deux communautés linguistiques traditionnelles en deux « communautés artificielles » (« *imagined communities* », Anderson, 1991) partageant le même territoire et à l'une desquelles les Bruxellois peuvent s'identifier.

En raison de la sensibilité de la problématique linguistique, les concepts invoqués dans les débats politiques sont également utilisés dans le cadre de cette étude, bien que, dans la plupart des cas, leur portée soit différente. L'essence du discours politique et public tourne autour de la relation entre la langue et l'identité, un concept que chaque individu peut interpréter comme il l'entend. Bien que cette relation complexe soit largement abordée dans le chapitre 8, il apparaît nécessaire d'y consacrer ici quelques lignes. Afin d'éviter toute erreur d'interprétation, nous définissons dans cette introduction une série de concepts de base et de fondements essentiels.

Le baromètre des langues entend analyser plus en détail la diversité linguistique à Bruxelles. La langue n'est pas un facteur isolé : elle renvoie, au sein d'un environnement multiculturel, à des concepts tels que l'ethnicité, le nationalisme, la délimitation des groupes, l'inclusion et l'exclusion sociales, l'intégration ... (voir notamment Barth, 1969 ; Giles, 1977 ; Oakes, 2001). Cette étude n'est dès lors pas exclusivement consacrée

1 TB1 (79,2 % contre 71,5 %), TB2 (82,8 % contre 74,2 %) et TB3 (80,0 % contre 67,4 %)

à la langue, mais aussi à la manière dont les attitudes linguistiques se développent et à leurs effets sur les interrelations entre les Bruxellois. En ce qui concerne la collecte des données, l'étude du baromètre des langues s'inscrit ainsi dans le prolongement de la tradition anglo-saxonne du recensement, s'efforçant de dresser l'inventaire de tous les aspects de la diversité de la société. Dans ce contexte, l'usage du terme *diversité* n'est pas fortuit. En effet, nous remarquons dans la politique publique en matière de migration et d'intégration de nombreux pays occidentaux un glissement du *multiculturalisme* à la *diversité*, ce dernier terme se référant à l'abondance de caractéristiques personnelles propres à la société urbaine actuelle par opposition au multiculturalisme, qui fait quant à lui référence à la présence de diverses cultures qui, en tant que groupes minoritaires, cohabitent les unes à côté des autres (voir Vertovec & Wessendorf, 2010). La recherche sociolinguistique met de plus en plus l'accent sur cette diversité individuelle.

Le baromètre des langues se propose de mesurer cette diversité. Le succès de l'étude dépend intégralement de son potentiel d'opérationnalisation. Des termes tels que «étrangers», «allophones», «allochtones», «migrants»... sont régulièrement utilisés dans les débats publics comme des synonymes mais, dans le contexte de cette étude, il convient de définir clairement chaque concept appliqué. Le recensement canadien de 2006² illustre parfaitement ce type d'opérationnalisation. Le questionnaire des autorités canadiennes sondait la nationalité du répondant et la régularisation éventuelle de son statut de séjour (*immigrant admis*), le pays d'origine du répondant et de ses parents, le contexte ethnique et culturel de ses parents et grands-parents, sa race (*Blanc, Chinois, Sud-Asiatique, Noir, Philippin, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Arabe, Asiatique occidentale, Coréen, Japonais, autre*), l'appartenance à une minorité nationale (*Indien de l'Amérique du Nord, Métis, Inuit*), les compétences orales en anglais et en français, les compétences dans d'autres langues, la langue principalement parlée à la maison, d'autres langues fréquemment parlées et la première langue apprise par le répondant et qu'il maîtrise encore. L'enquête canadienne est la plus approfondie. Les autres pays demandent moins d'informations, en fonction de la sensibilité politique du sujet et de la finalité des informations collectées. Le tableau 2, établi par Extra, G. et Yağmur, K. (Extra & Yağmur, 2004), donne un aperçu des critères essentiels pour la mesure de la diversité. Ceux-ci sont également intégrés au baromètre linguistique.

2 Canadian Census (2006). <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/about-apropos/version-eng.cfm>

Critère	Avantage	Inconvénient
Nationalité (répondant/père/mère)	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif • Relativement simple à déterminer 	<ul style="list-style-type: none"> • Érosion intergénérationnelle* liée à la naturalisation ou à la double nationalité • Ne constitue pas toujours une indication de l'ethnicité ou de l'identité • Certaines personnes (ex. anciens coloniaux) ont pris la nationalité du pays d'immigration
Pays de naissance (répondant/père/mère)	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif • Relativement simple à déterminer 	<ul style="list-style-type: none"> • Érosion intergénérationnelle liée à la naissance dans le pays d'immigration • Ne constitue pas toujours une indication de l'ethnicité ou de l'identité • Invariable/déterministe, contrairement à d'autres critères, ne tient pas compte de la dynamique au sein de la société
Identification propre	<ul style="list-style-type: none"> • Le critère central • Émancipatoire : tient compte de la conception propre de l'identité et de l'ethnicité 	<ul style="list-style-type: none"> • Subjectif par définition • Influence de la situation d'interview et de l'intervieweur • Pas unique, comporte diverses couches • Possible connotation historique
Langue parlée à la maison	<ul style="list-style-type: none"> • Le plus significatif • Critère d'ethnicité dans la communication • Information essentielle pour les pouvoirs publics en matière de politique d'enseignement et d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> • Complexe : qui parle quelle langue avec qui et quand ? • La langue n'est pas le facteur central qui permet de déterminer l'ethnicité pour tous les groupes • Inexploitable en cas de personnes isolées

Tableau 2. Aperçu de l'opérationnalisation de la diversité (Extra & Yağmur, 2004)

* L'érosion intergénérationnelle se réfère au fait qu'en raison de la naturalisation et de la migration, la génération ne peut plus être reliée au pays d'origine des parents sur la base des données disponibles. Des données sur la diversité de la population sont ainsi perdues.

Les deux premiers critères sont relativement simples à déterminer et illustrent la diversité des Bruxellois. Le groupe des répondants de l'échantillon du troisième baromètre contient pas moins de 143 nationalités, 7% des répondants ayant la double nationalité. En dépit de ce nombre, 80% des personnes interrogées sont de nationalité belge, tandis que les autres sont considérées comme *étrangers* ou *non-Belges*. Ces personnes sont nées dans 121 pays différents. En réalité, le nombre de nationalités et de pays est indubitablement plus élevé que ceux représentés dans l'échantillon et le monde entier est représenté à Bruxelles. Cependant, le discours public

et politique ne se limite pas à ces deux critères et des concepts différents seront appliqués selon le domaine politique concerné par la diversité au sein de la population. Sur la base de la nécessité d'affiner les statistiques de ce groupe et du besoin de remplacer le terme *immigrant* (personne née dans un pays différent de celui dans lequel elle réside), le *Centraal Bureau voor de Statistiek van Nederland* (CBS – Bureau central de statistiques des Pays-Bas), a introduit dans les années 90 le concept d'*allochtone*³ sur la base du pays de naissance. Un allochtone est une personne dont au moins l'un des parents est né à l'étranger et pour laquelle une distinction est établie entre la première et la deuxième génération selon que la personne soit née à l'étranger ou pas. Si nous appliquons ce principe à notre échantillon TB3, alors 31,2 % des Bruxellois appartiennent à la première génération d'allochtones, 6,7 % à la deuxième génération avec un parent né à l'étranger et 9,3 % à la deuxième génération avec les deux parents nés à l'étranger. Sur la base de la définition du CBS, 47,2 % des Bruxellois sont allochtones. Selon les responsables politiques, diverses définitions sont appliquées pour comprendre cette diversité et les deux critères sont mêlés : une personne n'appartenant pas à l'Union européenne⁴ par son origine ou sa nationalité, une personne qui n'a pas la nationalité de l'un des pays de l'Espace économique européen ou qui a au moins un parent ou deux grands-parents de nationalité étrangère à l'un des pays de l'EEE (VDAB, 2009) ... Chacune de ces classifications implique davantage que la seule nationalité. Les opérationnalisations mentionnées ci-dessus restent « mesurables » mais, dans la plupart des cas, un sens identitaire est également donné à ces concepts. À cet égard, le tableau 2 accorde une place centrale à l'identification propre. Il semble évident de tout simplement demander à une personne si elle se considère comme belge, flamande ou marocaine. L'identification propre est inexploitable, surtout dans le discours social et politique, mais on attribue généralement une identité à une personne. L'usage du terme « *Flamand* » en est un bon exemple. La question la plus fréquemment suscitée par le baromètre linguistique est la suivante : « Combien de Flamands y a-t-il à Bruxelles ? ». La question de savoir ce qu'est au juste un Flamand est généralement passée sous silence. Dans la présente étude, ce terme revêt deux significations. Tout d'abord, un Flamand est un habitant de Flandre, et c'est dans ce sens que le terme sera utilisé dans cette étude. Cependant, il sert aussi à désigner les personnes de « descendance » flamande. Ainsi, dans sa note politique pour la période 2009–2014⁵, le ministre flamand en charge de l'intégration civique désigne-t-il les *nouveaux Flamands* comme un groupe cible de sa politique. Même si le terme reste relativement vague, il ne fait aucun doute qu'il fait référence à des personnes qui, à l'origine,

3 <http://www.cbs.nl/NR/rdonlyres/26785779-AAFE-4B39-AD07-59F34DCD44C8/0/index119.pdf>

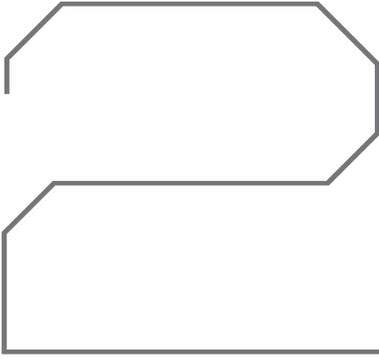
4 Parlement flamand, Commission économie, Emploi et Economie sociale 7 juin 2007.

5 Geert Bourgeois, Vice-Ministre-Président du Gouvernement flamand et Ministre flamand des Affaires administratives, de l'Administration intérieure, de l'Intégration civique, du Tourisme et de la Périphérie flamande de Bruxelles, le 23 octobre 2009 (document 186).

ne proviennent pas de Flandre. Dans le contexte bruxellois, l'usage de ce terme est plus complexe encore. À Bruxelles, «*Flamands*» et «*néerlandophones*» sont souvent utilisés comme des termes synonymes et l'on parle aussi de *Bruxellois flamands*, *Flamands bruxellois* et même de *Flamands francophones*. Toute personne que l'on ne peut explicitement désigner comme *Flamande* est alors considérée comme *francophone*. C'est la raison pour laquelle le terme *Flamand* revêt une seconde signification dans la présente étude, à savoir un individu qui s'identifie lui-même comme tel.

La langue parlée à la maison occupe une place centrale en tant que fondement de cette étude. La langue d'origine parlée à la maison est celle apprise durant l'enfance, la ou les langue(s) que les parents parlent entre eux et que le père ou la mère parle ou parlait avec le répondant. C'est sur cette base que reposent les analyses, car cette langue parlée à la maison est considérée comme la mesure la plus stable : la catégorisation est inclusive et exhaustive (nous faisons tous partie d'une catégorie et les catégories ne se chevauchent pas), il est possible de mentionner plusieurs langues parlées à la maison (ce qui n'est par exemple pas le cas de la langue maternelle) et ces langues ne changent pas au fil des années, car cette étude se limite aux adultes (contrairement à la langue parlée à la maison actuellement, laquelle dépend du/de la partenaire éventuel(le) et des enfants). Outre la ou les langue(s) parlée(s) à la maison, une personne peut maîtriser d'autres langues et utiliser ces capacités dans différentes situations. Si l'étude mentionne des néerlandophones, il s'agira de personnes qui, à l'origine, parlaient le néerlandais à la maison, qu'il ait ou non été combiné à une autre langue. En revanche, une personne qui parle le néerlandais, mais qui ne l'a pas appris à la maison, n'est pas considérée dans cette étude comme néerlandophone, mais comme une personne connaissant le néerlandais. Le même principe s'applique bien entendu à un francophone et aux locuteurs d'autres langues. Il va de soi, en outre, que les «*Bruxellois qui parlent le néerlandais à la maison*» et les «*Flamands*» ne sont pas des synonymes.

Cette publication se présente comme un dossier documentaire étendu, limité en tant que tel d'un point de vue analytique. Le baromètre linguistique s'efforce de dresser un aperçu aussi large que possible des connaissances linguistiques et de l'emploi des langues à Bruxelles. Par son caractère exploratoire, il constitue, espérons-le, une base sur laquelle pourra s'appuyer une étude plus approfondie dans divers domaines linguistiques et un comparatif avec des villes étrangères confrontées à un degré similaire de diversité.



LES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES : UN APERÇU GÉNÉRAL

La migration d'après-guerre est à l'origine de la diversité linguistique actuelle au sein des villes européennes. Alors que dans les années 1990, la migration restait perçue comme l'immigration de diverses minorités ethniques, aujourd'hui, dans un contexte de mondialisation et d'intégration européenne croissante, à l'heure où les réseaux numériques prennent de l'expansion et où les flux migratoires mondiaux se complexifient, la diversité gagne également du terrain. La migration suscite l'individualisation et les nouveaux arrivants se distinguent non seulement en termes de nationalité, d'ethnicité, de langue et de religion, mais aussi par la motivation de leur migration, la durée escomptée de leur séjour par rapport à certaines phases de la vie (études, activités professionnelles ...). L'intégration locale est combinée à la formation d'un réseau supranational que Vertovec (2007) appelle la « super-diversité ». Bien entendu, ces facteurs exercent également un impact sur la diversité linguistique, non seulement en termes de nombre de langues, mais aussi sur le plan de la déconstruction des langues (Blommaert & Rampton, 2011). Certains vont jusqu'à affirmer que la *lingua franca* des régions urbanisées sera de plus en plus remplacée par plusieurs *linguas francas* locales influencées par diverses langues en fonction de la composition de la zone. La langue à proprement parler reste le fondement du baromètre linguistique. Mais à Bruxelles

également, il est de plus en plus difficile de parler de minorités ethniques ou linguistiques. Selon le degré de maîtrise de la langue, 72 langues étaient parlées par les 2 500 répondants du TB1, 96 par ceux du TB2 et pas moins de 104 par ceux du TB3. Ces chiffres sont basés sur un échantillon de 0,2 % de la population. En réalité, le nombre de langues est probablement plus élevé.

Le tableau 3 dresse un aperçu général des langues les mieux connues à Bruxelles. Quelle est la norme utilisée en matière de connaissances linguistiques ? Dans cette étude, la connaissance linguistique est définie comme étant la bonne, voire l'excellente, maîtrise d'une langue donnée. Les chiffres représentés dans ce tableau se basent sur les déclarations des répondants. Il s'agit donc des connaissances linguistiques perçues et non de normes mesurées objectivement. En d'autres termes, c'est la personne elle-même qui détermine si elle parle ou non la langue et il n'est fait appel à aucune norme externe. On ne peut dès lors pas non plus considérer que les personnes appartenant à une même catégorie maîtrisent une langue de manière égale. L'accent est mis sur l'usage de la langue au sein du répertoire linguistique des différents locuteurs. La capacité à tenir une conversation sur un sujet à un niveau suffisant pour mener une discussion « normale » en regard du cadre de vie quotidien de la personne sert de référence pour cette étude. Un plafonneur polonais qui travaille depuis quelques années à Bruxelles, un migrant marocain de première génération qui vit en Belgique depuis de nombreuses années, mais qui entretient surtout des contacts avec ses compatriotes, et un Bruxellois francophone de souche peuvent tous prétendre que leur niveau de français est bon, voire excellent. Néanmoins, leur maîtrise de la langue et leurs compétences seront incontestablement différentes. Tous trois seront pourtant capables de maîtriser suffisamment la langue pour exprimer leurs idées lorsque la situation l'exige. Il est ici question d'usage flexible de la langue dans un contexte multilingue. Dans certaines circonstances, un nombre croissant de personnes utilisent l'anglais en tant que langue véhiculaire mondiale, même si peu sont en mesure d'atteindre le niveau d'une personne qui parle l'anglais à la maison. Tel est le prix du statut d'une certaine langue. Dans un contexte migratoire, c'est le lot de toutes les langues officielles de la région, comme c'est le cas de l'anglais en tant que lingua franca internationale. On ne parle donc plus d'un anglais mais de *plusieurs* anglais. Lorsque la majorité des Bruxellois déclarent que leur niveau de maîtrise du français est bon, voire excellent, cela signifie également qu'en réalité diverses formes de français sont parlées à plusieurs niveaux. Tel est aussi le cas du néerlandais. Il arrive également qu'une même langue porte un nom différent selon la nationalité de son locuteur. Pour certaines langues, il est difficile de classer les réponses dans une catégorie linguistique précise. Par exemple, en plus de l'arabe, le tunisien, l'algérien, l'égyptien, le libanais, le syrien, l'iraquien et le marocain sont également considérés comme appartenant à la catégorie « arabe ».

TB1		TB2		TB3	
Français	95,6 %	Français	95,6 %	Français	88,5 %
Néerlandais	33,3 %	Anglais	35,4 %	Anglais	30,0 %
Anglais	33,3 %	Néerlandais	28,2 %	Néerlandais	23,2 %
Arabe	10,1 %	Espagnol	7,4 %	Arabe	17,9 %
Allemand	7,1 %	Arabe	6,6 %	Espagnol	8,9 %
Espagnol	6,9 %	Italien	5,7 %	Allemand	7,0 %
Italien	4,7 %	Allemand	5,6 %	Italien	5,2 %
Turc	3,3 %	Turc	1,4 %	Turc	4,5 %

Tableau 3. Comparaison de l'évolution des connaissances linguistiques (bonnes/excellentes)

Au cours des trois périodes de mesure, le classement de tête se compose des 8 mêmes langues. Viennent ensuite le berbère (le tamazight, le rifain et le kabyle y compris), le portugais, le russe, le lingala et le grec, toutefois relégué à la 12^e place par le polonais dans le troisième baromètre linguistique. Les fluctuations de l'allemand, de l'espagnol, de l'italien et du turc sont limitées et peu significatives. En revanche, l'évolution des quatre premières langues est assez remarquable. Tandis que les différences en matière de connaissance du français et de l'anglais ne sont pas importantes entre les premier et deuxième baromètres, la dernière étude révèle une baisse significative de leur niveau de connaissance. La baisse du niveau de connaissance du néerlandais se poursuit avec la même intensité (-5%), plaçant ainsi clairement l'anglais au deuxième rang des langues les plus connues à Bruxelles. L'évolution de l'arabe est la plus frappante. Après une baisse, nous observons à présent une forte croissance, permettant ainsi à la langue de se hisser à une confortable 4^e place à Bruxelles.

Les connaissances linguistiques peuvent dissimuler une réalité complexe. Elles seront ainsi différentes selon que la langue ait été apprise à la maison (acquisition linguistique primaire), ou ultérieurement à l'école ou d'une autre manière (acquisition linguistique secondaire). Les tableaux 4 à 7 comparent les langues les plus connues sur cette base. Les tableaux se limitent aux personnes qui déclarent un bon niveau, voire excellent dans la langue (voir tableau 3). Le tableau distingue l'apprentissage à la maison ou à l'école en Belgique ou ailleurs.